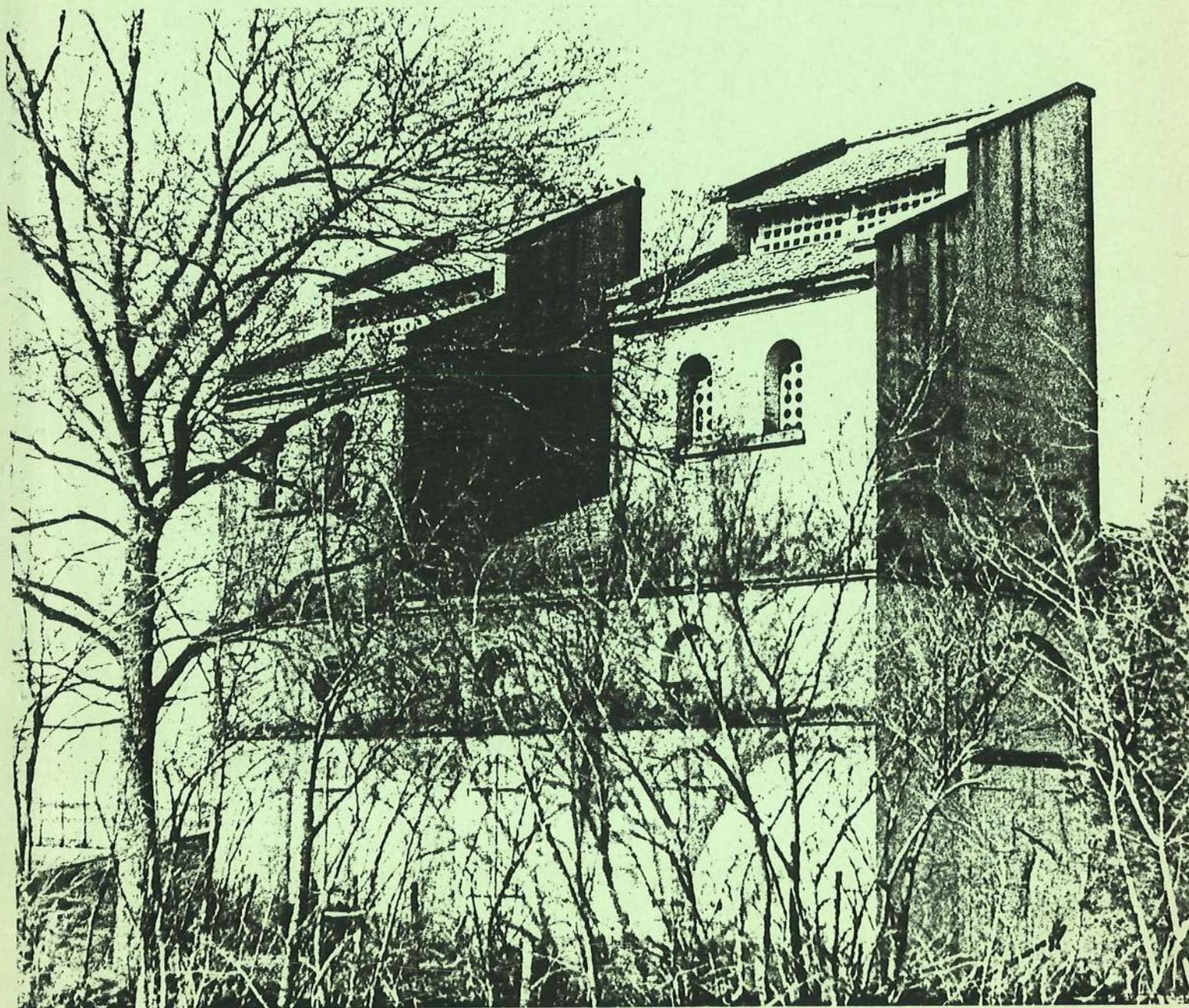


MERVILLE

COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N°10 / 2' trimestre 1985

S O M M A I R E

- AU COEUR DE NOTRE CITE -

- Rectificatif
- Réunions du Conseil municipal
- Impôts locaux (taxes)
- Carnet Rose/Bleu - Noir
- Communiqués

- INFORMATIONS -

- Urbanisme
- S.I.V.O.M.
- Survie 85

- VIVRE A MERVILLE -

- Football Club
- Karaté Club
- Pétanque
- Twirling Club

- PHILOSOPHER SUR UNE FETE -

M E R V I L L E

" Liaison et Information "

Rédaction - Publication - Diffusion

Madame Jacqueline LABEZIN - Monsieur Serge LASKA

Monsieur Maurice LLORCA - Monsieur Guy MONBUN

Création - Edition - Maquette

MAIRIE DE MERVILLE TEL. 85 00 42

AU COEUR DE NOTRE CITE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

RECTIFICATIF

Dans le dernier bulletin "réponse à Ignace LACOUJO ", il a été fait allusion à une liste de droite présentée aux dernières élections. Suite à des observations faites, nous précisons qu'il s'agissait de la liste " UNION POUR L'AVENIR DE MERVILLE " qui de fait se présentait sans étiquette politique.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans ses dernières séances des 12 Avril et 31 Mai 1985, le Conseil Municipal a délibéré sur plusieurs points, à savoir :

- Modification du projet de la salle polyvalente

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des modifications apportées au projet de la salle polyvalente à la demande des Services de la Jeunesse et des Sports. Ces modifications portent le montant du devis à : 2.313.937,15 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- accepte le montant du devis,
- sollicite du Conseil Général la prise en compte de cette nouvelle somme pour l'attribution de la subvention.

- Indemnité accordée aux jeunes du T.U.C.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des Travaux d'Utilité Collective, il est possible d'allouer aux stagiaires une indemnité représentative de frais au plus égal à 500 F/mois. Il propose d'étudier ce que la commune pourrait leur attribuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- de verser aux stagiaires une indemnité mensuelle de 500 F à compter du 1er Avril 1985.

.../...

.../...

- Cession de terrain pour création du chemin du stade.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame MOUCHET Maryse, épouse CADAMURO, serait d'accord pour céder le terrain nécessaire à la création du chemin du stade au prix de 30 F le mètre carré, soit 56.875 F tout compris. Il rappelle que ce terrain a fait l'objet d'une procédure d'expropriation dont le jugement a été rendu le 11 Octobre 1984. D'autre part, ce prix est le même que celui qui a été payé aux autres propriétaires pour les terrains dits de façade.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- donne son accord pour payer ce terrain de 1.894 M2 au prix indiqué, soit :

| | |
|----------------------|------------------|
| Indemnité principale | 45.500,00 |
| Indemnité de emploi | <u>11.375,00</u> |
| | 56.875,00 |

- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces et accomplir toutes formalités nécessaires.

- Maitrise d'oeuvre.

Le Président ouvre la séance. Il expose aux membres du Conseil municipal qu'il convient de rechercher un concours extérieur pour mener à bien les études et direction des travaux relevant de l'opération ci-contre : Travaux d'urbanisation en bordure du CD 87 A (PK 5,4 à 5,5).

Il précise que la Direction Départementale de l'Equipement de la Haute Garonne est en mesure d'assurer la mission de Concepteur-Maître d'oeuvre et de s'engager sur un prix d'objectif de : 56.600,00 Hors TVA

soit de Frs : 67.009,00 T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Vu l'arrêté interministériel particulier du 7 Décembre 1979 relatif aux concours apportés aux collectivités locales et à leurs groupements par l'Etat (Services de l'Equipement et de l'Agriculture) en application des lois N°48-1530 du 29 Septembre 1948 et N° 55-985 du 26 Juillet 1955,

Sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Equipement de la Haute Garonne pour assurer les études et la direction des travaux relevant de l'opération en cause dans le cadre d'une mission dont les caractéristiques complètes sont définies en annexe à la présente délibération.

.../...

.../...

- Financement 1ère Tranche du Groupe scolaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'achèvement de l'établissement de l'avant-projet global du groupe scolaire. En ce qui concerne la première tranche, le montant des travaux est estimé à 2.700.000 F hors taxes pour le bâtiment seul.

Il rappelle que les travaux de VRD hors bâtiments doivent faire l'objet de programme séparé.

Il précise que la commune peut prétendre à une subvention du Conseil général de 1.144.166 F représentant 36,50% du coût type actualisé (3.134.704 F).

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- décide l'opération et adopte l'avant projet,
- sollicite la subvention du département à laquelle la commune peut prétendre,
- prévoit le financement du complément de la dépense par un emprunt de 1.900.000 F à effectuer auprès de la Caisse des Dépôts et consignation au taux de 11,75% pendant 20 ans pour 75 % du montant, et au taux de 12,75 % pendant 15 ans pour 25 % du montant,
- par l'imputation du restant sur le budget de la commune,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cet emprunt.

AVIS AUX MERVILLOIS

Des containers ont été placés aux points de ramassage rapide des ordures ménagères pour le Vendredi matin.

On a pu constater que cela améliorerait sensiblement la propreté des lieux. Mais cela ne sera valable que si vous faites l'effort de mettre vos poubelles dedans et non à coté, et de chercher celui qui n'est pas encore plein.

Par cette même occasion, nous vous rappelons que les bouteilles vides doivent être déposées directement dans le container.

Merci pour les voisins et la collectivité.

LES IMPOTS LOCAUX 1985.

Comme chaque année, vous allez recevoir dans quelque temps vos feuilles d'impôts locaux :

- Taxe d'habitation
- Foncier bâti et non bâti
- Taxe professionnelle

Comme chaque année vous allez vous rendre compte que vos contributions ne baissent pas.

Jusqu'en 1984 nous avons maintenu les mêmes taux, ou augmenté la taxe d'habitation de quelques petits pour cents, lorsque nous avons mis en place le tout à l'égout. L'augmentation de vos contributions provenait, non pas de l'augmentation des taux des différentes taxes votés par les conseillers municipaux, mais plus exactement de la réactualisation par les services des Impôts des bases d'impositions.

Ainsi à titre d'exemple, pour 1985 les bases d'impositions notifiées, font apparaître par rapport à 1984 :

Pour la Taxe d'habitation, une hausse de 8 %

Pour le Foncier bâti, une hausse de 8 %

Pour le Foncier non bâti, une hausse de 8 %

Par contre pour la Taxe professionnelle une hausse de 4,22 %

Désireux de mettre à exécution la construction du Groupe scolaire qui devient indispensable et prioritaire pour l'avenir, le confort, le désir de se sentir bien pour nos enfants et petits enfants, nous nous devons après étude, afin de faire face aux emprunts que nous aurons à rembourser, de majorer les taux des différentes taxes. Ces majorations ne sont pas définitives, mais font partie d'une série qui seront appliquées tous les ans suivant les impératifs, ceci afin d'une part de ne pas être obligé d'augmenter les impôts de façon trop importante, d'autre part de ménager la bourse des contribuables.

La première tranche du Groupe scolaire, c'est à dire la Maternelle, qui sortira de terre courant Septembre, représente une valeur de 3.000.000 F. Cette somme sera financée pour 1.000.000 F par le Conseil général, les 2.000.000 F restant par emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

.../...

.../...

Il y aura ensuite la mise en chantier d'une nouvelle tranche du tout à l'égoût au quartier des Mourlanes, le projet de construction d'une salle polyvalente dans le complexe stade et Groupe scolaire.

Après avoir précisé les gros travaux qui vont devenir une réalité, vous comprendrez mieux, que nous ne puissions plus longtemps, maintenir des taux bas et sans progression. La pression fiscale s'accroît par rapport aux années précédentes, mais de façon raisonnable et viable.

A titre de comparaison voici les taux qui seront appliqués sur vos bases d'impositions pour 1985 colonne 1. Les taux colonne 2 qu'il ne fallait pas dépasser pour 1985, nous en sommes fort loin. Colonne 3 et 4 les taux du Département, Colonne 5 et 6 les taux nationaux.

| | | | <u>Département</u> | | <u>Nationaux</u> | |
|----------------------|----------------|----------------------------|--------------------|----------|------------------|---------|
| | <u>Commune</u> | A ne pas dépasser en 1985. | Moyenne | Plafond | Moyenne | Plafond |
| Taxe d'habitation | 4,61 % | 29,95 % | 11,98 % | 29,95 % | 11,38 % | 28,45 % |
| Foncier bâti | 3,52 % | 39,70 % | 15,88 % | 39,70 % | 13,54 % | 33,85 % |
| Foncier non bâti | 31,98 % | 159,00 % | 63,60 % | 159,00 % | 36,25 % | 90,63 % |
| Taxe professionnelle | 7,33 % | 25,30 % | - | - | 12,65 % | 25,30 % |

Ce tableau vous permettra de vous rendre compte, que malgré la hausse des taux que nous avons voté, il existe une différence importante avec les taux à prendre comme références.

M. MARCHAND.

ETAT CIVIL

---+---:---:---:---:---:---:---:---

CARNET ROSE/BLEU

| | |
|---------------------|-----------------|
| Stéphanie LACANAL | le 7 Mai 1985 |
| Anaïs Cécile FAGLIN | le 13 Mai 1985 |
| Elodie ALBARET | le 15 Juin 1985 |

CARNET NOIR

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Georges David FUENTES (21 ans) | le 28 Mars 1985 |
| Roland André JACOB (25 ans) | le 4 Avril 1985 |
| Klaus WISCHMANN (46 ans) | le 1 Mai 1985 |
| François GENDRE (82 ans) | le 3 Mai 1985 |
| Jeanne Gabrielle TURLAN (41 ans) | le 31 Mai 1985 |

COMMUNIQUES

--:--:--:--:--:--:--

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que le Contrôleur des Impôts se trouvera à la Mairie le 2 JUILLET 1985, à 9 Heures 15, pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Afin de bénéficier de l'abattement pour charges de famille, il est vivement conseillé aux nouveaux contribuables de la commune de se présenter à la Mairie avant le passage du contrôleur.

RECENSEMENT

En vue des obligations militaires, il est demandé aux jeunes Mervillois nés entre le 1er NOVEMBRE 1967 et le 28 Février 1968 de bien vouloir se présenter au secrétariat de la Mairie, courant Juillet, afin de se faire recenser.

CONGES

En vue des congés annuels, et du 15 Juillet au 10 Aout inclus le secrétariat de la Mairie ne sera ouvert que :

le matin de : 9 Heures à 12 Heures et

le Samеди matin de 9 Heures à 11 Heures.

DISTRIBUTION DU COURRIER

Il serait souhaitable que chaque famille dispose d'une boîte aux lettres à son nom, afin que le courrier puisse être distribué sans risques de s'égarer.

RECTIFICATIF

... ..

Dans le numéro 8 de notre bulletin de liaison et Information nous avons omis d'inscrire au niveau des renseignements divers notre Masseur Kinésithérapeute Monsieur CAYRE Laurent - Tél. 85 14 52 -

Espérons qu'il ne nous en tiendra pas rigueur.

INFORMATIONS

---:---:---:---:---:---:---

URBANISME

LOTISSEMENTS ET ENSEMBLES D'HABITATIONS en HAUTE GARONNE.

Il y a quatre ou cinq ans 60% des logements construits dans le Département se situaient dans des ensembles collectifs; la pénurie de logements était encore sensible. Aujourd'hui c'est plus de 60 % d'individuels qui s'édifient, répondant à une aspiration profonde de la population et de l'élévation du niveau de vie.

C'est donc un renversement de tendance qui s'opère depuis quelques années.

Nos constructions d'aujourd'hui marqueront définitivement les paysages pour plusieurs décennies. Elles doivent donc nous rendre conscients des responsabilités que nous encourons vis-à-vis des générations futures.

Pour ce faire et en deux grands points j'ai essayé de définir ce que devraient être nos habitations pour les générations futures.

Ces quelques lignes tirées d'un document de la Direction Départementale de l'Équipement de la Haute Garonne montrant de quelle manière il faut aborder l'étude d'un lotissement peuvent être aussi valable pour des maisons individuelles.

Premier point : Comment aborder l'étude :

a/ Les intervenants :

- Le Maire, l'Administration (D.D.E),
- le Maître d'ouvrage ainsi que les concepteurs qui sont: le paysagiste, le coloriste, l'architecte, le géomètre etc..

b/ Les données urbanistiques :

- Capacité, équilibre, liaisons,
- Eviter : le gaspillage, l'abandon du centre du village, les pertes de temps, le coût élevé des réseaux,
- Rechercher le regroupement

.../...

.../...

c/ Les caractéristiques naturelles.

- Géologie
- Géographie physique (relief, soleil, vents, pluie)
- Cadre existant (naturel bâti)

En général il faut tenir compte des caractéristiques des constructions locales (volumes et couleurs)

Deuxième point : Quelques recommandations:

- a/ Regarder et photographier ce que l'on voit depuis le terrain
- b/ S'insérer dans le site en évitant le morcellement et en recherchant une harmonie de volumes,
- c/ S'adapter au relief,
- d/ Composer en plaçant les plus petites parcelles à proximité des espaces verts, en variant les densités d'occupation au sol et tout en tenant compte de l'environnement urbain ou rural,
- e/ Circuler en respectant la hiérarchie des voies,
- f/ Planter pour : assurer la continuité avec l'environnement
 - la protection contre les nuisances,
 - agrémenter les espaces communs
 - protéger l'intimité de chacun

Planter quoi : en tenant compte du sol

- du type de plantation
- des caractéristiques morphologiques
- en prenant des précautions et en se référant à une liste de végétaux locaux et acclimatés

Traiter les espaces communs tels que : clôtures, mobiliers extérieurs, sols, aménagements des jeux.

Vous trouverez la réponse à toutes questions en consultant à la Mairie le document établi par la Direction Départementale de l'Équipement de la Haute Garonne, ainsi que les recommandations architecturales pour l'application dans le département de la Haute Garonne.

M. LLORCA.

.../...

II/ Service transports

Le calcul est fait au prorata du nombre d'élèves.

| Communes | Nombre d'élèves | Montant |
|------------|-----------------|-----------|
| MERVILLE | 109 | 37.057,71 |
| LARRA | 44 | 14.959,54 |
| ST PAUL | 19 | 6.459,60 |
| LE BURGAUD | 11 | 3.739,77 |

III/ Pool routier

Travaux de voirie, programme d'investissement 1985.
arrondi au franc

| Communes | TOTAL | RECETTES | | D.G.E. 85 | Charges communes |
|-----------|--------------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------|---------------------|
| | DEPENSES travaux 85 honorai/84 | Subvent/85 (HT) | T.V.A. sur travaux 83 | | |
| MERVILLE | 452.808,00 | 194.750,00 | 22.556,00 | 9.961,00 | 225.539,00 |
| AUSSONNE | 618.588,00 | 261.375,00 | 27.720,00 | 13.608,00 | 315.844,00 |
| GRENADE | 1.183.823,00 | 509.425,00 | 48.600,00 | 26.044,00 | 599.753,00 |
| MONTAIGUT | 231.282,00 | 106.875,00 | 22.858,00 | 5.088,00 | 96.461,00 |

Travaux d'investissements subventionnés sur les voiries
des communes. Programme subventionné par le Département.

| Communes | Montant des travaux TTC | Taux Subventionné sur montant HT | Montant Subvention |
|-----------|----------------------------|--|-----------------------|
| MERVILLE | 901.360 | 51,25 % | 389.500 |
| AUSSONNE | 1.209.720 | 51,25 % | 522.750 |
| GRENADE | 2.357.768 | 51,25 % | 1.018.050 |
| MONTAIGUT | 450.680 | 56,25 % | 213.750 |

Soit 50 % programmé en 1985
et 50 % programmé en 1986.

.../...

Travaux de petits investissements (programme)

| Communes | DEPENSES | RECETTES | | TOTAL |
|-----------|--------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------|
| | Programme Travaux TTC | Subvention sur travaux HT | Participation communes TVA | |
| MERVILLE | 39.561,40 | 33.357,00 | 6.204,40 | 39.561,40 |
| AUSSONNE | 58.102,14 | 48.990,00 | 9.912,14 | 58.102,14 |
| GRENADE | 43.972,14 | 37.076,00 | 6.896,14 | 43.972,14 |
| MONTAIGUT | 18.397,23 | 15.512,00 | 2.885,23 | 18.397,23 |

Participation des communes au fonctionnement du Service
Pool routier.

| Communes | Population | Montant |
|-----------|------------|-----------|
| MERVILLE | 1929 | 5.435,53 |
| AUSSONNE | 3636 | 10.245,51 |
| GRENADE | 4784 | 13.480,35 |
| MONTAIGUT | 724 | 2.040,09 |

IV/ Podium :

Les communes utilisant le podium participent directement
à son amortissement et aux charges. Soit un prix de revient de :

- 1/ Charge variable en fonction des kilomètres
(à la charge de la section O.M.) néant
- 2/ Charges fixes (chauffeurs, C N P, SAMSI, FCSF,
Amortissement .. 8.728
- 3/ Charges communes (secrétariat, Assurance, Cotisations,
etc 9.831

Soit une utilisation (base 1984) de 40 Jours/an

$$\frac{3728 + 9831}{40} = 464 \text{ F/ Jour.}$$

Le forfait 1985 étant fixé à .. 400 F/ Jour

Le Vice Président
Adjoint au SIVOM.

M. LLORCA.

SURVIE 1985

La faim et la misère vont encore causer des millions de morts dans le tiers-monde au cours des mois et des années à venir.

Des milliers et des milliers de déshérités au Sahel, des réfugiés au Cambodge et dans le Sud Est Asiatique, jamais la faim et le sous-développement n'ont fait autant de victimes que maintenant, et leur nombre ne cesse d'augmenter malgré les aides actuelles. Notre société ne peut le tolérer encore, il faut faire plus et autre chose ?

Il s'agit de renverser ce processus mortel. Les efforts de coopérations fournis par les pays développés ne suffisent plus.

Il faut des moyens à la mesure de cette tragédie, des moyens conçus pour répondre simultanément à toutes les causes qui l'ont provoqué

C'est le défi majeur, la grande oeuvre de cette fin de siècle, un impératif dans l'intérêt de tous, à la fois moral, humain, économique et social.

Pour relever ce défi, toutes les forces doivent se rassembler et exprimer publiquement leur détermination d'envoyer cette "guerre à mort".

L'élan nécessaire ne peut naître que d'un consensus unissant toutes les opinions et toutes les volontés. Si chaque association, si chaque commune, département ou région devient force de proposition, et que les forces se rassemblent, nous obtiendrons que la France entière réunisse les moyens indispensables.

Il est indispensable de rendre public cette convergence sans précédent, et de la transformer en actes car l'urgence est grande : la mort n'attend pas pour faire ses millions d'innocentes victimes.

Des personnalités de tous horizons, des autorités spirituelles de toutes confessions, mais aussi de très nombreux citoyens et leurs associations; il s'agit de montrer clairement qu'une action de grande ampleur est voulue et sera soutenue, car les citoyens de France veulent leur pays porteur de vie dans le monde, à la hauteur du double défi moral et économique que pose l'extermination en cours.

.../...

.../...

Etant donné la menace dramatique qui pèse actuellement sur des dizaines de milliers de vie, l'objectif le plus urgent est de déclencher une sorte de "plan O.R.S.E.C." exemplaire pour une région particulièrement touchée.

Le plan doit non seulement assurer la survie immédiate, mais aussi les possibilités de développement autonome des populations concernées. Il devra toucher simultanément tous les facteurs de mortalité. Il aboutirait à un vaste programme d'actions réparties sur tout le territoire, dont la liste constituerait une " bourse de projets".

Les associations, ou tout autre groupement de citoyens peuvent s'engager à parrainer chacun une initiative (même modeste) choisie dans la "bourse de projets" faisant partie du plan de survie pour la région du tiers-monde où l'effort sera concentré.

Toute la France pourrait se trouver ainsi "jumelé" de façon inédite et exemplaire à un ensemble de populations du tiers-monde parmi les plus atteintes. Cela aurait en plus le grand avantage de pouvoir associer étroitement l'ensemble de la population Française au projet, de créer des liens de connaissance et de solidarité nouveaux, et de contribuer puissamment à faire mieux connaître les divers aspects et mécanismes de la faim et de la misère, donc de la résoudre.

Les perspectives ainsi ouvertes seraient considérables à tous les égards, et à même de fournir un exemple extraordinaire au plan international.

Pour ne plus accepter que tous les jours tant d'hommes et d'enfants meurent, c'est notre devoir à tous de répondre "présent" lorsque de tels malheurs frappent notre terre.

S. LASKA.

PS/ Vous pouvez prendre contact avec l'Association de cet organisme: SURVIE - 2, rue St Jean - 31000 TOULOUSE.

.../...

Membres actifs : MM. SIGRE, - BAGUR - MOUTET - MALBRANQ - BONNAFE -
GIBILARO - AGUILAR - CARNEIRO -

Voici les différentes équipes qui représenteront le F.C.M.
en 1985-1986 avec leurs responsables :

Débutants à 5 : MM. VERON - GIBILARO - BONNAFE - MALBRANQ -

Poussins à 7 : MM. BOUE - SIGRE -

PUPILLES à 11 : MM. GOMES - SANTACREU -

Ménimes à 11 : MM. MENUZZO - AGUILAR - MOUTET -

Seniors (réserve) : MM. CRISTANEE - BAGUR - HUILLET - CISA -

Seniors (1ère) : MM. CHAIM - VERON - CARNEIRO - BOUE - MARQUES -

Le Président Jean MASO et son bureau souhaitent de bonnes
vacances à tout son effectif passé et futur en leur donnant rendez-vous :

- pour les seniors au Mardi 20 Aout 20 H 15 au terrain pour
perdre les kilos superflus sous la houlette de notre
ami Guy,

- aux jeunes après la rentrée des classes, soit mi-septembre.

Toute personne désirant faire jouer son fils au Football devra contacter
M. José SANTACREU - Tél. 85 02 92 et devra fournir :

- Un certificat médical
- Une fiche d'état civil
- Une autorisation parentale
- Deux photos

Suite encore à des ragots de gens mal informés, mais
qui parlent à tort et à travers pour ne rien dire et surtout pour ne
rien faire pour le club, le F.C.M. confirme qu'il y aura bien une
équipe 1ère et mieux encore puisqu'il y aura une réserve,
alors de grâce!

Pour le F.C.M.

CH. VERON.

LE KARATE CLUB

" LE CRI QUI TUE " A MERVILLE

Certains soirs de la semaine les murs du "Foyer " retentissaient de cris perçants venant de la salle de Judo ! C'était le miaï des Karatékas de Merville.

Ils étaient une toute petite dizaine en Octobre 84, date de la création du club. Ils sont aujourd'hui 22, hommes, femmes et enfants à suivre les cours de Gabriel MOREAU ceinture noire, entraîneur diplômé d'état.

C'est en effet à l'automne dernier que Sauveur GIBILARO, bien connu des chasseurs et des jeunes footballeurs mervillois, prenait l'initiative de la création du MERVILLE KARATE CLUB, association sportive régie par la loi de 1901, les statuts ont été régulièrement déposés à la Préfecture de la Haute Garonne.

Les débuts ont été angoissants, les amateurs étaient peu nombreux et surtout méfiants à l'égard d'une discipline que l'opinion publique a longtemps considéré comme génératrice de violence.

Peut-être serait-il bon pour dissiper tout malentendu de présenter le Karaté-Do, un art martial mal connu ...

Un peu d'histoire :

Il est bon de trouver ou de situer les origines du karaté vers le 6ème siècle en Chine, où un moine Bouddhiste venu des Indes et nommé Bodhidarma aurait mis au point une technique de combat avec les pieds et les poings.

Puis on retrouverait trace de cette technique de combat au 16ème siècle à Okinawa.

Mais de tous temps et dans tous les pays du monde, les hommes ne sont-ils pas toujours battus ? Et en l'absence de toute arme que reste-t-il à l'homme pour combattre sinon les pieds et les poings?

Toujours est-il qu'arrivant directement d'OKINAWA où il était né en 1869 et où il avait lui-même appris et où il enseignait une technique de combat nommée alors Okinawa Te (les mains d'Okinawa) le Maître GICHIN FUNAKOSHI fit la première démonstration de son art au Japon en 1916 à KYOTO.

.../...

.../...

La seconde démonstration, en 1922, à TOKYO cette fois, s'est déroulée devant les universitaires et les plus grands maîtres d'arts martiaux du moment. Le Maître Jigoro Kano, créateur du judo, présent, fut paraît-il enthousiasmé.

L'Okinawa té, comme son nom l'indique, était surtout une technique de self défense axée sur les techniques de mains (tranchants des mains, poings fermés, piques des doigts, etc ..) et accessoirement de quelques coups de pieds donnés principalement dans les jambes.

Prié par le gouvernement Japonais de rester à TOKYO pour y enseigner son art, le maître FUNAKOSHI ouvre alors un dojo dans cette ville, et rebaptise l'ancien Okinawa té d'un nom à consonance plus japonaise : le Karaté. (Kara: vide, et Té : mains). Ce qui signifie que le pratiquant doit avoir les mains vides. Vides de toute arme, et, par extension de toute intention belliqueuse. Il y ajoute également le suffixe Do, si cher aux Japonais, qui signifie voie ou chemin.

Par ce suffixe, le Maître Funakoshi veut rappeler que la pratique du Karaté peut être et doit être un chemin qui mène à l'épanouissement de l'individu, par une maîtrise du corps, mais également de l'esprit, l'un ne devant jamais être séparé de l'autre.

Et il appelle sa propre méthode : Shotokan (Shoto: longue vie et Kan : Pin) souhaitant ainsi pour son école, longue vie et grandeur. Il semble que son vœu ait été exaucé.

C'est à son fils Yoshitaka, qui fut également un maître extraordinaire, que l'on doit les coups de pieds les plus spectaculaires du Karaté.

Le Karaté fait son apparition en France vers 1950.
L'art du combat à mains nues:

Le karaté est l'art d'utiliser les armes naturelles du corps humain. Loin de développer la violence, il canalise et donne à ses pratiquants maîtrise et sang froid.

Il est une école de volonté et de discipline qui doit être librement consentie, car en karaté comme en tous les domaines, sans discipline rien n'est possible.

.../...

.../...

Le Karaté n'est pas méconnu, il est mal connu. Et l'on peut s'en rendre compte si l'on veut bien se donner la peine de prêter l'oreille à ce qui autour de nous en est dit. De nombreuses démonstrations fantaisistes de pseudos Maîtres de Karaté ont donné au grand public une mauvaise image de ce merveilleux art martial. Et pour beaucoup le mot Karaté évoque encore de joyeux débiles qui ne sachant sans doute rien faire se font allègrement casser des pains de glace sur le ventre, agrémentant quelquefois le jeu en se couchant sur une planche à clous, ou bien cassant des planches, voir des briques avec la tête. Heureusement les véritables pratiquants se servent de leur tête pour tout autre chose, et petit à petit l'image de marque du karaté ^{s'établit} et se corrige. Le karaté n'est pas un "sport de tueurs". C'est d'abord une remarquable technique de combat à mains nues.

Son succès, le karaté le doit sans doute à son côté viril et terriblement efficace. Mise au point par des hommes qui n'avaient que leur propre corps pour se défendre contre des ennemis armés, cette technique scientifique de défense propose un étonnant éventail de ripostes décisives destinées à mettre immédiatement un adversaire hors de combat.

Vu sous ce seul aspect, le karaté peut ressembler à un sport quelque peu barbare. Convenons cependant, si l'on doit être assailli par un ou deux voyous, qu'on ne fait point alors assaut de courtoisie et qu'il est bon d'être efficace.

Il existe par ailleurs, un aspect beaucoup plus discret de cet art martial et relié à une discipline mentale.

.... et voie de l'esprit :

Avec un génie qui leur est propre, les Japonais ont su admirablement allier certaines techniques à une activité de l'esprit. Citons pour exemple la cérémonie du thé, le tir à l'arc, l'arrangement des fleurs, les arts martiaux...

Derrière des gestes attentifs dans lesquels toute l'énergie ne s'engouffre pas, une certaine ouverture demeure. Une certaine liberté, une certaine relation avec le monde... Cela est un peu le Zen (Le T'chan chinois) qui a laissé sa riche empreinte dans le caractère japonais.

Certes, tous les karatékas (ceux qui pratiquent le karaté) ne pensent pas "Zen" et il n'est pas forcément question de l'assimiler. Une certaine approche cependant, en est possible. Par la maîtrise de soi nécessaire, puisque les coups ne sont pas portés à fond. Par la lucidité du mental, non encombré de crainte ou d'énervement, comme c'est le cas lorsqu'un homme non préparé, se bat.

.../...

.../...

L'attitude du karatéka, tout au contraire, traduit le calme lorsqu'il fixe son adversaire dans les yeux, et se tient prêt à une foudroyante riposte...

Mais cela, c'est l'aspect supplémentaire-pas toujours visible-que dispense le karaté. Même si on le considère comme un simple sport ou une excellente culture physique.

D'ailleurs, contrairement à une idée reçue, le karaté ne requiert pas de qualités athlétiques, chaque séance étant précédée d'un échauffement assouplissement dosé suivant le niveau de chacun.

Si ces précisions ne vous ont pas encore convaincus vous pouvez toujours venir vous rendre compte sur place.

A partir de la prochaine rentrée scolaire les cours auront lieu : à la salle de Judo,

- le Mardi de 17 H 30 à 18 H 30 pour enfants âgés de 7 ans au moins à la date de la rentrée scolaire.
- le Mardi de 18 H 30 à 20 H pour les adultes
- le Vendredi de 18 H à 19 H 30 pour les adultes

Vous pourrez également vous inscrire dès le début de la prochaine année scolaire en vous munissant :

- de deux photos d'identité
- d'un certificat médical précisant que vous êtes apte à la pratique du karaté.

Le montant de la cotisation mensuelle a été fixée à :

- 120 F pour les inscriptions individuelles
- 100 F par personne si 2 ou plusieurs membres de la même famille adhèrent au club.

Ces dispositions ont été arrêtées lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 10 Juin à 21 H en présence de M. Serge LASKA Maire adjoint chargé des associations.

A BIENTOT ...

Ph. DEGOUL

Secrétaire du M.K.C.

PETANQUE MERVILLOISE

Je profiterai du bulletin trimestriel pour donner quelques résultats de la Pétanque Mervilloise.

1/ Concours qualificatifs du secteur :

a/ En Seniors : La triplette GAGO - TREVISAN - PRINCE :

après trois concours gagnait à BRIGNEMONT et de ce fait se qualifiait pour des éliminatoires à REVEL le 19 Mai, mais ne sortit pas des poules ce jour-là.

b/ En Juniors : La triplette BEDEL - ROQUES - GOMILA :

a raflé tout dans le secteur. Elle a gagné les trois concours qualificatifs. Elle est champion du secteur, elle sera qualifiée pour TOULOUSE et VENERQUE.

c/ En Minimes : La triplette MEIER - TREVISIOL - DANIEL :

est également champion du secteur et s'est qualifiée pour TOULOUSE et VENERQUE.

d/ En Cadets : La triplette MEIER - ARRECGROS - VERON :

petite déception cette année, elle ne sera pas champion, mais ira à VENERQUE.

2/ Concours officiels :

A GAGNAC : La triplette LAFLEURANCE - LAFLEURANCE - TREVISAN - remporte le concours (challenge DEMOUCH)

A BRETX : La triplette LAFLEURANCE - LAFLEURANCE - ROMANELLO remporte le repêchage après avoir été menée au score 5 à 12.

Un grand bravo à tous ces joueurs cités !

3/ Concours inter sociétaires :

Ils se déroulent tous les vendredis depuis deux mois et se clôtureront par des remises de récompenses et une soirée dite "brochette" le Samedi 27 Juillet.

D'ores et déjà la triplette et la doublette sont finies et c'est un joueur qui a réussi ce beau doublé, il se nomme Alain LAFLEURANCE un grand bravo donc car il le mérite, mais tenez vous bien car actuellement se déroule le tête à tête et il est très bien placé, alors pourquoi pas un triplé, c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Je finirai par les félicitations de toute la société de Pétanque allent à notre ami Livio MORETTO qui a passé avec succès l'examen qui lui donne le droit d'arbitrer et de lui souhaiter comme à son aîné Jeannot BEDEL de recevoir un jour le diplôme d'honneur.

Pour le P.M. CH. VERON.

TWIRLING CLUB MERVILLOIS

Le 21 Avril 1985, le gymnase de la Sesquières accueillait les championnats de la ligue Midi-Pyrénées.

Un plateau très relevé, qualificatif pour les demi-finales du championnat de France qui se déroulaient le 4 et 5 Mai à MARMANDE.

C'est dire si toutes les majorettes Mervilloises avaient à coeur de bien faire. Pour du spectacle, on a vu du beau spectacle, mais ne vous y trompez pas, pour atteindre le top niveau, comme certains, ce n'est pas rien.

" Qui ne risque rien, n'a rien " cette maxime, je l'ai parfaitement intégrée et croyez -moi je la vis tous les jours. Il faut se faire connaître pour rencontrer un écho, auprès du public, il faut innover, tenter parfois des choses qui, à priori, sont vouées à l'échec.

A Priori et non à fortiori.

Comme toute discipline, il est beaucoup plus difficile de commencer tard. Aussi, c'est une chance de donner la possibilité aux jeunes de s'initier aux différentes formes d'exercice.

Votre promotion en série "Honneur" est bien méritée. Elle est le résultat d'efforts persévérants faits par votre professeur Mme POLISSET. Voilà la partie gagnée, finir 4ème en promotion sur 19 équipes en sachant que seulement les 5 premières étaient retenues pour la finale, maintenant vous pouvez souffler un peu.

A cette étape de votre association, nous avons une pensée reconnaissante pour les plus anciennes. Celles qui ont évolué autrefois, et se trouvent aujourd'hui parmi nos dirigeantes, ceux aussi qui se chargent de bien des tâches ingrates sans avoir joué eux-même, et qui n'en ont pas moins de mérite.

Les lauriers recueillis aujourd'hui par votre équipe sont dus à l'ensemble de ces efforts, et je suis sûr que tous nos jeunes le savent bien.

.../....

.../...

Une mention particulière tout de même pour
Mesdemoiselles Annie BALY

Cathy COLLEMICHE

Catherine LEROY

Corinne LOZES

Valérie MEIER

Evelyne MONBRUN

La Présidente des majorettes, ainsi que son bureau, peuvent être fiers de leur travail en profondeur, effectué depuis plusieurs années.

Nous aimerions croire que sur Merville, il y aura quelqu'un qui prendra bientôt en mains, la destinée de nos jeunes filles ?

Vous savez déjà qu'une montée de division signifie pour vous, l'année prochaine, des évolutions plus techniques; il va falloir maintenant faire en sorte de ne pas redescendre; Mais je vous demande aussi de penser à un avenir plus lointain. Plus tard lorsque vous aurez raccroché vos bâtons, n'oubliez pas la joie et la fierté de ce jour.

Votre tour viendra aussi d'aider les plus jeunes que vous. Regardez les visages souriants et amicaux qui vous entourent, et souvenez-vous en plus tard. Alors vous nous reviendrez, parmi les animateurs, les dirigeants, les obscurs nécessaires.

Vous serez comme ceux-ci aujourd'hui, fiers de la réussite des autres, aussi heureux qu'eux.

Regardez bien et n'oubliez pas.

S. LASKA.

BONNE FETE PAPA !!!

La modernité exige à présent que les pères dégainent le biberon, brandissent le torchon, touillent la purée et trimbalent leur progéniture sur le ventre, à la façon des kangourous.

Très peu pour moi. Pourquoi ôter aux femmes les attributs de leur magie ? Lorsque mes enfants hurlaient dans la nuit, c'était leur mère qu'ils réclamaient, je le sentais. Enfin je voulais m'en persuader.

A ces réserves près, je suis un père honorable, pilotant à vue entre le double écueil de la répression et du laxisme. Je tâche de percer les obscurités de la pédagogie nouvelle. C'est compliqué; les réformes n'y arrangent rien. Pas facile non plus de contester l'impérialisme de la télévision. Goldorak a longtemps perturbé mon sommeil, l'Inspecteur Gadget me gâche les repos du soir et le mercredi, jour éprouvant, j'avoue négocier ma tranquillité au bureau, contre une heure de récré A2. Tous les héros connaissent des défaillances

La paternité me procure un bonheur mêlé d'angoisse.

Bonheur : leur tendresse, qui n'est pas feinte, encore que la tactique s'y rôde (un bisou, trois carambas), leur sérieux quand ils jouent, leur ludisme quand ils étudient, L'aplomb admirable avec lequel ils savent mentir.

Leurs combines de "mafiosi" pour différer le moment d'aller se coucher (j'ai soif, je veux te dire bonsoir), L'innocence totalitaire de leurs désirs.

Leurs rires planqués entre deux sanglots, les ruses de leur détresse, cet art consommé de manipuler mes faiblesses.

Angoisse : à cause du futur, l'âge ingrat se rapproche, l'âge adulte se profile. Profitons d'eux sans délai, le temps passe, ils grandissent, ma mémoire se brouille.

Ces nuits blanches du printemps 1979 était-ce la rougeole de l'un, les oreillons de l'autre ? Déjà, je confonds les NOELS enneigés et les pluvieux, le premier vélo de l'aîné, le dernier chagrin de la seconde.

Dans dix, douze ans à peine, j'aurai une fille à caser, un garçon à subventionner.

Je ne vois qu'une issue : continuer de procréer! Ou alors je me console en espérant qu'à vingt ans, il daignera me présenter à ses copines. Si le fils tient du père, la concurrence sera redoutable

.../...

.../...

Pour prouver l'utilité d'un père, il faut raisonner par l'absurde. A la maison, je ne faisais pas grand chose, cependant si je m'absentais la sédition éclatait, le désordre s'installait. La cadette campait dans mon lit, l'aîné se fâchait avec sa mère. J'allais oublier les poursuites dans la maison, marteau à la main.

Mes retours sonnaient le glas de l'anarchie. Même à distance mon autorité rayonnait. " Quand votre père rentrera, je lui dirai ... " En somme, je ne cessais jamais d'être précieux. Il n'y a qu'un homme pour corriger les abus de l'amour maternel, qui est tantôt pesant, voire tyrannique, tantôt naïf jusqu'à la démission.....

La paternité contribue au naufrage des mythes. Les illusions du pacifisme, par exemple, bafouées par chacun de mes enfants dès l'aube de leur existence.

Sous la plage des bonnes manières, les pavés du guerrier. Ou bien ce préjugé à la BEAUVOIR, selon lequel la différence entre les sexes résulte de l'éducation.

Désolé : les pistolets, les épées et les flèches de mon fils sont à la disposition de ma fille. Elle préfère habiller ses poupées ou faire le ménage de sa chambre. Celle de son frère, en fin de journée ressemble à AZINCOURT après le passage des Anglais.

Pour me résumer, il piétine, elle raccommode, et ne sort la boîte à gifles qu'avec répugnance. Ce qui dénote pas une agressivité moindre, hélas ! Disons qu'elle la manifeste plus subtilement.

Bref, sans eux, je vieillirais dans l'ignorance et la presque solitude. Une âme sans enfants sème l'affection sans récolter ces moments privilégiés où une frimousse barbouillée de nutella nous saute au visage.

Bonne fête papa !

Sans eux, mes nostalgies tourneraient vite à la déprime, l'enfer, c'est leur absence.....

Serge LASKA.